

EBAUCHE

**Promouvoir la gestion durable des terres en Afrique Centrale –  
un défi multisectoriels et multi-acteurs**

MOTS LIMINAIRES DE M. SVEN WALTER<sup>1</sup>,  
REPRESENTANT DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES  
POUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION

*Douala, 28 février 2012*

**Messieurs les Ministres,  
Monsieur le Secrétaire Général de la CEEAC  
Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique  
Centrale (COMIFAC),  
Monsieur le Facilitateur Canadien du PFBC,  
Chers membres du PFBC,  
Mesdames et Messieurs,**

Le thème qui nous réunit cette semaine à Douala dans le cadre du Partenariat du Bassin du Congo (le PFBC), la gouvernance du Bassin du Congo, est une thématique complexe qui englobe des multiples dimensions – la croissance économique, la durabilité environnementale et le développement social, y compris la sécurité alimentaire et foncière. Tous ces sujets seront abordés, d'une manière ou l'autre, lors des différentes sessions pendant cette semaine en essayant de répondre à une question fondamentale : **Comment est-ce que le PFBC et ces membres contribuent et peuvent contribuer d'une manière efficace au renforcement de la gouvernance des écosystèmes forestières en Afrique Centrale à travers d'un cadre institutionnel porteur?**

---

<sup>1</sup> Sven Walter, Chef d'équipe, Afrique de l'Ouest et du Centre, Mécanisme Mondial de l'UNCCD, Via Paolo di Dono, 44, 00142 Rome, Italie, Tel: +39 06 5459 2150, Fax: +39 06 5459 2135 / 7150, Email : [s.walter@global-mechanism.org](mailto:s.walter@global-mechanism.org), [www.global-mechanism.org](http://www.global-mechanism.org)

La Convention des Nations Unies pour la Lutte Contre la Désertification, la CCD, a comme but de « mettre en place un partenariat mondial visant à enrayer et à prévenir la désertification et la dégradation des terres et à atténuer les effets de la sécheresse dans les zones touchées afin de concourir à la réduction de la pauvreté et au respect durable de l'environnement ».

Nous pouvons noter que la quasi-totalité des membres du PFBC font partie de la CCD :

- Les pays membres de la CEEAC et de la COMIFAC ont tous ratifié la Convention ;
- La CEEAC et la COMIFAC assurent le rôle des Centres de Liaison pour la mise en œuvre du Programme d'Action Sous-Régional de Lutte Contre la Dégradation des Terres et la Désertification en Afrique Centrale (le PASR/LCD) qui se focalise sur trois domaines principaux d'intervention : i) la gestion concertée de la transhumance transfrontalière, ii) la gestion durable des eaux partagées ; et iii) la gestion de l'information (alerte précoce, information, formation et communication).
- Une multitude d'autres organisations sous-régionales telles que la CICOS (Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha) et la CBLT (Commission du Bassin du Lac Tchad) ont des responsabilités en tant que chefs de file thématique du PASR/LCD ;
- Les partenaires bilatérales ont également tous signés la CCD et donnent des appuis multiformes à la mise en œuvre de la Convention ;
- Les organisations multilatérales sont fortement impliquées dans la mise en œuvre de la CCD par l'intermédiaire d'une multitude de projets et de programmes ; et
- Les autres acteurs concernés, y compris les Organisations de la Société Civile (OSC), sont également invités de participer activement à la mise en œuvre de la CCD.

En même temps que la plupart de vous faites partie – d'une manière ou l'autre – de la CCD, aussi la CCD fait partie – à travers le Mécanisme Mondial – du PFBC. Au regard des liens étroites entre le PFBC et la CCD, il me semble important d'évaluer :

- comment la CCD peut contribuer – à travers le PFBC – au renforcement de la gouvernance des ressources naturelles, y compris les sols, les terres et les forêts, en Afrique Centrale ?

- de quelle manière le PFBC contribue et peut contribuer à la mise en œuvre de la CCD dans la sous-région ?
- Mais d'abord voyons quels sont les résultats déjà atteints, les défis rencontrés pour pouvoir envisager les solutions possibles pour la promotion de la gestion durable des terres (GDT) et des forêts en Afrique Centrale ?

En regardant les résultats obtenus au niveau global, on peut constater **la participation renforcée des pays d'Afrique Centrale aux négociations internationales** de la CCD, ce qui permet aux pays de mieux défendre leurs intérêts spécifiques dans la matière. Cette participation a pu être renforcée grâce à l'engagement de la CEEAC et de la COMIFAC, notamment à travers le groupe de travail (GT) CCD. L'appui du PFBC a été essentiel du fait que le fonctionnement des groupes de travail de la COMIFAC prend une place importante dans la feuille de route établie par la Facilitation Canadienne. C'est pourquoi, en tant que co-facilitateur du GT CCD, je voudrais remercier la Facilitation Canadienne ainsi que la GIZ et le PNUD pour leur appui au groupe et je voudrais inviter d'autres partenaires à se joindre à cette initiative importante.

Le GT CCD a aussi permis aux membres et aux pays de renforcer la **mise en œuvre concertée des décisions prises par la CCD au niveau global en Afrique Centrale**. Des exemples incluent la rédaction des rapports portant sur la mise en œuvre de la CCD, le développement des cadres d'investissement pour la GDT, la sensibilisation des décideurs en matière de GDT et le processus d'alignement des Plans d'Action Nationaux (PAN) de la CCD au Plan Décennal de la CCD.

Au niveau sous-régional, le PFBC est un relais important entre le niveau global et le niveau national. Les politiques sous-régionales sont formulées d'un côté dans le cadre du Plan de Convergence de la COMIFAC et de l'autre côté, en ce qui concerne la GDT, dans le PASR/LCD. Dans ce contexte, le GT CCD offre un espace de consultation à tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PASR/LCD. Il nous semble donc que **l'architecture institutionnelle mise en place en Afrique Centrale** – CEEAC, COMIFAC, GT COMIFAC, PFBC, CEFDHAC avec ces réseaux spécialisés – **est très bien établie** et pourrait servir d'exemple pour d'autres secteurs et d'autres sous-régions en Afrique et ailleurs.

Le niveau national reste le niveau le plus importante où les décisions politiques prises au niveau international sont mises en œuvre et où l'impact principal est

attendu – croissance économique, durabilité environnementale, développement social. On peut constater que **dans quasiment tous les pays de la sous-région, des politiques relatives à la GDT et à la lutte contre la désertification et la dégradation des terres sont bien élaborées**, notamment à travers les PAN/LCD et les cadres d'investissement et stratégies de mobilisation des ressources. Le pays hôte de cette conférence, le Cameroun, peut servir d'exemple, et je voudrais féliciter le Gouvernement Camerounais et notamment le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (Minepded) pour ses efforts.

Néanmoins, pour mettre en œuvre des politiques efficaces relatives à la GDT, il faut des approches et des partenariats multi-acteurs et multisectoriels, qui inclus, par exemple, le secteur forêt, mais aussi autres secteurs tels que l'agriculture, l'eau ou le commerce.

Cela me mène aux **défis** auxquels nous sommes confrontés en Afrique Centrale pour assurer la bonne gouvernance au niveau des écosystèmes forestières, y compris les forêts sèches, les savanes et les arbres hors forêts que l'on devrait probablement aborder lors de cette rencontre.

Un premier défi, notamment au niveau national, est **la faible coordination et concertation entre les différents secteurs impliqués dans la GDT**. Le même constat est valable pour la gestion durable des forêts du fait que des décisions prises **en dehors du secteur forêt** ont un impact important sur les forêts et que ces acteurs et décideurs ne font pas nécessairement partie ni de la COMIFAC ni du PFBC. Cette **concertation intersectorielle** est donc un préalable pour promouvoir la GDT et offre des opportunités considérables **pour impliquer des nouveaux acteurs et mobiliser des financements additionnels** dans le domaine de la GDT et des forêts. C'est dans cet esprit que la CCD invite les Pays Parties à établir des cadres d'investissement intégrés afin d'assurer une utilisation efficace des financements disponibles venant des **différents secteurs** en faveur de la GDT et en mobiliser de nouveaux.

Au niveau sous-régional, le succès dans l'établissement d'un cadre institutionnel efficace et puissant est visible et le PFBC est un bon exemple. Le défi d'aujourd'hui est **d'assurer la pérennité de ce succès à long-terme**, ce qui inclut **la durabilité politique et financière de son fonctionnement**. Au **niveau politique**, le leadership national reste un préalable pour le succès du Partenariat en suivant les grandes

orientations définies par la Déclaration de Paris et la Déclaration de Busan pour un partenariat efficace au service du développement. C'est seulement si ce leadership national des pays d'Afrique Centrale est assuré que le PFBC et les partenaires pourront donner un appui efficace et ciblé. Mais cela nécessite également une **durabilité financière** au niveau des mécanismes de financement en place pour assurer le bon fonctionnement du cadre institutionnel sous-régional.

Egalement au niveau global, malgré les résultats considérables obtenus lors des dernières années, le jeu n'est pas encore gagné. Malgré la participation renforcée des pays d'Afrique Centrale dans les processus de la CCD, on constate toujours des contraintes qui empêchent une participation encore plus efficace aux négociations internationales. **Les défis majeurs incluent i) les barrières linguistiques (parce que les vraies négociations se font toujours en anglais, sans interprétation simultanée), ii) les faiblesses au niveau des capacités de négociations (les négociateurs viennent souvent de Genève et de New York et représentent rarement les pays d'Afrique Centrale), et iii) la faible position hiérarchique de certains Points focaux CCD dans leurs propres institutions.**

Au niveau de la mise en œuvre de la CCD, **l'intégration de la GDT dans les processus de développement reste encore faible** et pourrait être renforcée d'avantage. Pour cela, la sensibilisation des décideurs et des acteurs clés sur les enjeux financiers de la dégradation des terres reste une priorité et devrait être accompagnée par une stratégie de communication ciblée et claire. Le PFBC a déjà donné un cadre excellent pour aborder cette question en profondeur lors d'une session thématique pendant sa réunion à Kinshasa en 2010.

Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs,

En 2008, la COMIFAC a adopté au niveau sous-régional le PASR/LCD-AC tandis qu'au niveau mondial le Plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la CCD est entré en vigueur. Aujourd'hui, quatre ans plus tard, nous pouvons observer des progrès considérables et synergiques dans la mise en œuvre de ces deux plans stratégiques. En même temps, nous nous rendons compte des défis auxquels nous sommes confrontés. Heureusement, nous connaissons aujourd'hui des possibles solutions pour maîtriser la plupart de ces défis. Si nous identifions ensemble, à travers notre coopération dans le cadre du PFBC, les actions

prioritaires pour prendre en charge ces défis principaux, nous pourrons contribuer tous ensemble au renforcement du système de gouvernance en Afrique Centrale et à la croissance économique, la durabilité environnementale et le développement social dans toute la sous-région.

Allons-ensemble dans ce sens, ou, comme on dit au Cameroun : on est ensemble.

Je vous remercie.